



besoin de conseil en vue d'un divorce

Par **crct42**, le **29/11/2012 à 15:57**

Bonjour,

Plus rien ne va dans notre couple depuis quelques années déjà mais depuis la rentrée c'est de pire en pire. Mon mari ne m'adresse plus la parole et ne rentre que le week end (il est logé a son travail). Je suis assistante maternelle, nous sommes propriétaire de notre maison mais avec encore un crédit dessus et certains crédits a la conso. Nous n'avons pas fait de contrat de mariage. Nous avons 3 enfants dont un qui est majeur mais qui poursuit des études. Je voulais savoir si il pouvait me demander de quitter la maison. En cas de divorce puis-je demander a garder la maison ? Merci pour vos réponse

Par **Laure11**, le **29/11/2012 à 16:08**

Bonjour,

Si vous divorcez, il faudra que vous ayiez un avocat. Votre avocat pourra demander que vous ayiez la jouissance du domicile actuel. Le Juge aux Affaires Familiales en fixera les modalités.

Cdt

Par **youris**, le **30/11/2012 à 11:59**

bjr,

vous pouvez demander à garder la maison mais il vous faudra acheter la part de votre mari.
cdt

Par **crct42**, le **30/11/2012 à 14:48**

Merci pour vos réponses. Suis je vraiment obligée de racheter sa part? ne puis je pas l'avoir a titre de "dédommagement" ? Autre question : peux-t-il me demander de quitter la maison?

Par **youris**, le **30/11/2012 à 15:18**

bjr,
la modification d'un titre de propriété d'un bien immobilier se fait obligatoirement devant un notaire.
soit il vous donne sa part soit il vous la vend.
il ne peut vous mettre dehors puisque vous êtes également propriétaire.
cdt

Par **crct42**, le **30/11/2012** à **15:21**

Encore merci

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **19:58**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d'octroi de prêt à un taux d'intérêt très abordable au cas ou vous serrez dans le besoin. Mais pour plus de transparence, Tel que vous l'aurez constaté , les prêts financiers entre particuliers se trouvent difficilement sur internet , plus spécifiquement en période de récession .

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet vous recevrez de nombreuses propositions ,dont la plupart d'entre elles , ne sont que fraudes visant à vous soutirer de l'argent .

Hélas , certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir , tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent . Pour cela , faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout. Pour ce qui est du mien, mon prêt est octroyé dans les bonnes et meilleurs conditions selon la législation française, donc notez que vous n'avez rien à m'avancer jusqu'à l'obtention des fonds . Pour toute personne étant dans le besoin , le plaisir serait pour moi de vous lire

Bien a vous

Mr Roland cruchon
0644143381
famillecruchon@hotmail.com